

Spelbarde 1716

pour
papier

1 10
13 4
2 3 4



trib
Nommitte

Pour servir de Minutes

Le present Registre contenant Suit
feuilletz cottez, paraphes & controllez par moy
souffigné, commis en attendant la vente à l'exercice
& fonction de l'Office de Contrôleur ancien garde
conservateur des Registres de Baptêmes, Mariages &
Sepultures créé par Edit du mois de Juin 1705, dans
l'estenduë de l'Election de Meaux, & pour servir à en-
registrer les actes deditz Baptêmes, Mariages & Se-
pultures de la paroisse de Veilhardou
pendant la présente année 1716 seulement, pour raison
de quoy m'a esté payé pour le droit de Contrôle la
Somme de deux centz francs & deux sols & deux deniers
le tout conformément audit Edit & Tarif arrêté au
Conseil d'Etat en conséquence. Fait à Meaux le quinze
jour de Septembre mil sept centz quinze

Jean Vallée

L'an mil sept cents seize le vingt un
Janvier a été informé par moy premier
bachelier d'iceux sousigné Jacques Pélés
agé de sept mois fils de Jacques Pélés
vigneron et de Geneviève Durveon sa
père et mère ont signé

Jean Vallée
Flament Curé

L'an mil sept cents seize le vingt neuf Janvier

Mairie de Trilley

a été infirmé par moi prestre, Bachelier
Curi sousigné. Le corps de Catherine
Françoise du chalant agée de deux mois ou
trois, fille de François du chalant de France
demeurant au pays de Matheville près le lieu de
Coime, cet enfant étoit nourri de la femme
de François Mavotte, en l'endroit parus et out
signé

Cullotte & Testament Curé

Le 4^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
par moi prestre Bachelier Curé
sousigné Mavotte & elle de
François Mavotte, et de sa femme Mavotte,
Le pasteur Nicolas Roseau le mouvement
parus en l'endroit de François Mavotte
p. Mavotte ou de François Mavotte.

Testament Curé parus &

Le 20^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
Le buste a été infirmé par moi prestre
Bachelier Curé sousigné. Le corps de
Catherine Françoise agée de deux ans ou
trois, fille de François du chalant de France
et de sa femme Mavotte, en l'endroit parus et out
signé

Cullotte & Testament Curé

Le 20^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
Quatre personnes a été infirmé par moi prestre

Mavotte, Catherine Françoise agée de deux ans ou
trois, fille de François du chalant de France
et de sa femme Mavotte, en l'endroit parus et out
signé



Cullotte & Testament Curé

Le 20^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
Le buste a été infirmé par moi prestre
Bachelier Curé sousigné. Le corps de
Jean agée de deux ans ou trois, fille de
François Mavotte et de sa femme Mavotte,
en l'endroit parus et out signé

Cullotte & Testament Curé

Le 20^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
Le buste a été infirmé par moi prestre
Bachelier Curé sousigné. Le corps de
Marie Mavotte agée de quatre ans ou
cinq, fille de François Mavotte et de sa
femme Mavotte, en l'endroit parus et out
signé

Cullotte & Testament Curé

Le 20^{me} de Le 20^{me} de Bachelier
Le buste a été infirmé par moi prestre
Bachelier Curé sousigné. Le corps de
Marie Mavotte agée de quatre ans ou
cinq, fille de François Mavotte et de sa
femme Mavotte, en l'endroit parus et out
signé

Cullotte & Testament Curé

L'an mil sept cents quatre Le troisième mars
a été baptisé par moy prêtre bachelier
curé Sosthique Antoine fils de Claude
deux et de Genevieve Signy sa femme
mère Le parrain Antoine Sigard La
marraine Marie Anne son épouse
T. Lament Curé

L'an 1716 Le neuf mars a été infirmé
par moy prêtre bachelier curé Sosthique
Le corps de Jeanne Denise âgée de
soixante et dix ans venue de Jean Croissant
Le quelle est décédée dans la maison d'autrui
Carre son gendre. et ont signé.

Callot & T. Lament Curé

L'an 1716 Le quinze mars a été baptisé
par moy prêtre bachelier curé Sosthique
Marie Charlotte fille de Nicolas
Grosier et de Marie Crochet sa femme
et mère de Jeanne Genevieve Boquet
La marraine Charlotte Grosier et
ont signé Boquet
T. Lament Curé

L'an mil sept cents quatre Le sixième
mars a été baptisé par moy prêtre
bachelier curé Sosthique Jean Francois
fils de Jean Francois du bord et de
Genevieve Gauthy sa femme et mère

Le sixième
Le sixième
et ont signé
Boquet
Jeanne Gauthy
 Evane ou Boquet
mère et mère
T. Lament Curé

L'an mil sept cents dix Le dix-neuf mars a été
infirmé par moy prêtre bachelier curé Sosthique
Le corps de Jean du bord âgé de six ans fils de
Jeanne du bord et de Genevieve Gauthy sa femme et
mère ont signé Callot &

T. Lament Curé

L'an mil sept cents dix Le dix-neuf mars
a été infirmé par moy prêtre bachelier curé
Sosthique Le corps de Claude Genevieve âgée de
quarante ans de Genevieve Gauthy sa femme et
mère ont signé
T. Lament Curé Jean Signy

L'an 1716 Le quatorze avril a été baptisé par moy
prêtre bachelier curé Sosthique Genevieve fille
de Jean Signy et de Madeleine Adrien sa femme et
mère Le parrain Jean François Fleuret La marraine
Genevieve Gauthy et ont signé
T. Lament Curé Callot &

L'an mil sept cents six le vingt huitième
a été baptisé par moy pasteur de plusieurs
Bacheliers sur le pontigné Deux filles jumelles
filles de Claude Bigotreau, et de Anne
nicolas le premier et mere. La première nommée
marie marguerite le parvin ^{nommée} hurlures
La seconde nommée marie Jeanne Lain. La seconde
nommée Jeanne, La première Jeanne hurlures
La troisième Jeanne hurlures et son sige de
Jeanne hurlures Jean Baptiste Gastott

Elle est Jeanne Lain et
F. Lament Curé

L'an mil sept cents six le dixième juillet a été baptisé
le corps de marie marguerite Bigotreau âgée de
quarante ou cinquante heures, et le corps de Jeanne
Bigotreau âgée de deux ou quinze heures, filles
de Claude Bigotreau et d'Anne nicolas le
premier et mere et ont sige de

Lullotte F. Lament Curé

L'an mil sept cents six le dixième juillet
a été baptisé par moy pasteur de plusieurs
Bacheliers sur le pontigné Jean Anne fille de Charles viduaire
et de Catherine et deux les premieres et mere
Le parvin Jean pelin La marianne
Marie Anne Vivier La sage Bernice
L'uraine potage et ont sige de

Jean pelin marie Anne Vivier
F. Lament Curé

L'an mil sept cents six le vingt huitième
a été baptisé par moy pasteur Bacheliers et
sur le pontigné Deux filles jumelles
filles de Claude Bigotreau, et de Anne
nicolas le premier et mere. La première nommée
marie marguerite le parvin ^{nommée} hurlures
La seconde nommée marie Jeanne Lain. La seconde
nommée Jeanne, La première Jeanne hurlures
La troisième Jeanne hurlures et son sige de
Jeanne hurlures Jean Baptiste Gastott

Lullotte F. Lament Curé

L'an mil sept cents six le troisième jour d'août
après le trois heures passés sans opposition
et les fiancés célébrés dans l'église ont été
maries par moy pasteur Bacheliers sur le pontigné
D'une part Guy Decant veuve de Guis d'auvray
et d'autre part Pierre Dobrué veuve de Marin
Dijard assistés de Jean Lullotte maître d'école,
de François Luit Bidau, de Claude Bigotreau
Dantonne Dijard, Jean Bijot et autres témoins
La date année Dobrué a fait le mariage ne
se sont écrits Guy Decant

mar Guy Decant et Pierre Dobrué
Dijard et Jean Bijot
F. Lament Curé

L'an mil sept cents six le dixième jour d'août
a été baptisé par moy pasteur Bacheliers sur le pontigné
le corps de Marie Anne Vivier âgée de
quarante cinq ans ou cinquante et ont sige de

Lullotte F. Lament Curé

L'an mil sept cent dix. Le dix neuf août
 a été baptisé par moy pasteur de Calédonie
 Cuvier, Bourgeois Jean Jéhu de Jacques
 Pélle et de Genevieve Catherine et père
 et mère de Pierre Jean fils de la même
 mère. Bonaud et de sa mère
 A. Flament Curé Calédonie

L'an mil sept cent dix. Le second septembre
 a été en femme par moy pasteur de Calédonie
 Bourgeois Marie Anne âgée de quatorze
 mois ou l'un ou deux fils de Claude Bigot
 et de sa femme Nicole sa mère. et sa mère
 sa mère
 A. Flament Curé Calédonie

L'an mil sept cent dix. Le quatre-vingt
 de septembre après la fin de la messe
 Calédonie dans l'église de Calédonie par moy pasteur
 Bourgeois Jean Jéhu de Jacques
 Pélle et de Genevieve Catherine et père
 et mère de Pierre Jean fils de la même
 mère. Bonaud et de sa mère
 A. Flament Curé Calédonie

Richard
 Ronevsstont
 Pierre du Bois
 Guy Descaud Flament Curé

L'an mil sept cent dix. Le sixième et un jour de
 septembre après la messe de Calédonie dans
 l'église de Calédonie par moy pasteur de Calédonie
 Bourgeois Jean Jéhu de Jacques
 Pélle et de Genevieve Catherine et père
 et mère de Pierre Jean fils de la même
 mère. Bonaud et de sa mère
 A. Flament Curé Calédonie

Charlotte Anne
 Charles Nicolas
 Jean Anle
 Flament Curé

L'an mil sept cent dix. Le sixième de septembre
 a été en femme par moy pasteur de Calédonie
 Bourgeois Jean Jéhu de Jacques
 Pélle et de Genevieve Catherine et père
 et mère de Pierre Jean fils de la même
 mère. Bonaud et de sa mère
 A. Flament Curé Calédonie

L'an mil sept cent dix sept le vingt octobre
ont été mariés par moy prestre bachelier Curé de
Cuvés Sautique Jean Baptiste âgé de
quatre mois au lieu de son père de
Louis fils de Nicolas Guillet et de Anne
sa mère et au Sige de

Sament Cuvés

L'an mil sept cent dix sept le six octobre ont été
mariés par moy prestre bachelier Curé de
Toulbarde dans l'église des Religieuses de
l'Hôtel Dieu de meaux une part Marin
Carri, fils de Jean Carri et de la permission de
moussieu assisté de son père et de sa mère
et de Mr. Le gras grand chapelain de St
domin et d'autre part Marie veuve
fils de Clement veuve, et de Marie Anne
Godequin de Toulbarde assisté de son père
et de sa mère, son frere et freres veuve
son oncle et autres, témoins.

marié Cab. de Sébris
Jean Roy de Sébris

Jean Carri
Sament Cuvés de Toulbarde

L'an mil sept cent dix sept le sixième Novembre a été baptisé
par moy prestre bachelier Curé Sautique
Louis fils de Nicolas Naudier et de Anne
sa mère et de sa mère. Le parrain Louis

L'an mil sept cent dix sept le sixième Novembre a été baptisé
par moy prestre bachelier Curé Sautique
Louis fils de Nicolas Naudier et de Anne
sa mère et de sa mère. Le parrain Louis

L'an mil sept cent dix sept le sixième Novembre a été baptisé
par moy prestre bachelier Curé Sautique
Louis fils de Nicolas Naudier et de Anne
sa mère et de sa mère. Le parrain Louis

Sament Cuvés
Toulbarde

L'an mil sept cent dix sept le sixième Novembre a été baptisé
par moy prestre bachelier Curé Sautique
Louis fils de Nicolas Naudier et de Anne
sa mère et de sa mère. Le parrain Louis

estienne baillon
Jean Souguie
Gaston Lullouze
Sament Cuvés

Lequel sera avec mes enquette de
me faire de vous le du jour de vos
Le grand-famille me fils
Les sept Salament

[Faint, mostly illegible handwriting]

[Faint, mostly illegible handwriting]

noir d'arrêter
le 21 Mars 1756
Salament

Mairie de Trilbardou